

Centre Technique de la Forêt Communale

BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN Tél : **(00237) 22 20 35 12** Email : **CTFC_Cam @ yahoo.fr**

Site internet: www.foretcommunale-cameroun.org

RAPPORT DE MISSION

SENSIBILISATION ET FORMATION DES ELUS LOCAUX (MAIRES ET CONSEILLERS MUNICIPAUX) SUR LEUR RÔLE EN MATIERE DE FORESTERIE COMMUNALE

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BATOURI DU 02 AU 03 DECEMBRE 2010

Par Appolinaire NANKAM Responsable SIG /BD au CTFC

CONTEXTE DE LA MISSION

La mise en œuvre du projet << Contributions à la gouvernance dans la gestion des forêts communales>> du fonds de Gouvernance de la société civile (FGSC) de la coopération canadienne dans le cadre du programme d'Appui à la gestion Durable des Forêts Communales du Cameroun (PAF2C) a prévue dans sa composante 2, le renforcement des capacités. C'est dans le cadre de cette composante qu'un atelier de sensibilisation et de formation des conseillers communaux sur leur rôle en matière de foresterie communale a été organisé à Batouri, le 03 décembre 2011 en marge des travaux du conseil municipal de ladite commune.

Afin de faciliter l'appropriation de son action par les bénéficiaires que sont les communes, le CTFC a identifié les conseillers municipaux comme acteurs sur lesquels il faudra aussi prendre appui. Ainsi, il est donc important de bien sensibiliser les membres du conseil municipal sur l'importance de l'action du CTFC d'une part ; et d'autre part les tenir informer au quotidien des activités en cours au sein de leur commune.

II. OBJECTIFS DE MISSION

Sensibiliser par la formation les élus locaux (Maires et conseillers municipaux) sur leur rôle en matière de foresterie communale. Plus spécifiquement, il était question de :

- Présenter l'ACFCAM, le PAF2C et le CTFC
- Présenter l'action du CTFC et son approche d'intervention au sein de la commune ;
- Exposer sur les procédures de classement, d'aménagement et d'exploitation des forêts communale en insistant sur le cas de la FC de Batouri;
- Exposer sur le rôle des CPF dans la gestion durable des forêts communales;
- Exposer sur le rôle des CFC dans la gestion durable des forêts communales ;
- Présenter les objectifs du projet FGSC ;
- Présenter le programme VIH/Sida et genre du PAF2C;
- Exposer sur le rôle des conseillers municipaux vis-à-vis de la forêt communale
- Séance de débats et de questions réponses

III. DEROULEMENT DE LA MISSION

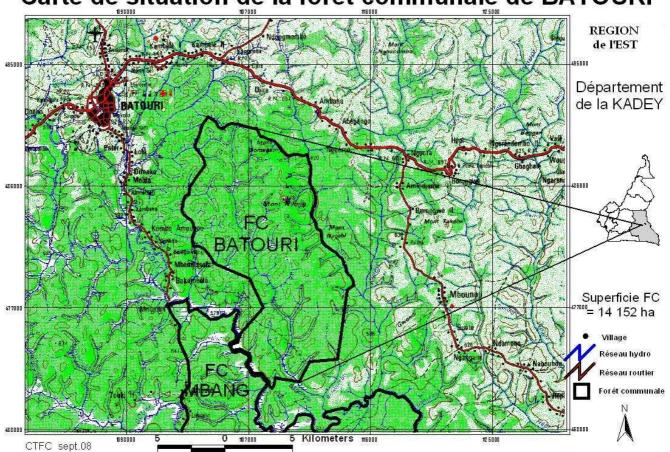
Jour I

- Arrivée à Batouri le 03 Décembre à 8heures
- Entretien avec le Maire et le CFC sur l'objet de la mission, et entre autres les raisons de la participation du CTFC au conseil municipal ont été discutés et harmonisés.
- 10 heures, arrivée de Monsieur le Préfet de la Kadey
- Vérification du quorum
- Discours de politique générale de Mr le Maire de la Commune de BATOURI,
- Discours d'ouverture des travaux de la session ordinaire du conseil municipal par Mr le Préfet
- Discours et présentation du représentant du CTFC

CONSEIL MUNICIPAL BATOURI, LE 03 DECEMBRE 2010.

L'EXPOSE DU CTFC

Carte de situation de la forêt communale de BATOURI



Objectif de la rencontre :

Sensibiliser les élus locaux (Maires et conseillers municipaux) sur leur rôle en matière de foresterie communale.

1. Présentation de l'ACFCAM

En s'inspirant des opportunités offertes par :

- la loi forestière de 1994

- le processus de décentralisation en cours au Cameroun

ACFCAM: Association des communes forestières du Cameroun est créée en 2005.

Cette association devait réunir les communes ayant des intérêts et des objectifs communs à savoir promouvoir la protection et la gestion durable des forêts communales du Cameroun

Aujourd'hui en 2010, 80 communes sont adhérentes à l'ACFCAM parmi lesquelles la commune de Batouri.

En 2006, le rapprochement de ces Maires avec la FNCOFOR de France va aboutir au montage d'un projet de coopération décentralisé et à la signature d'un protocole d'accord relatif à la création du PAF2C

2. Présentation du PAF2C

Le PAF2C : Programme d'Appui à la Gestion Durable des Forêts Communale au Cameroun.

Ce programme va par la suite recevoir les accords de financement : FFEM, GTZ-DED, PSFE, le FEICOM, et les communes membres.

L'objectif global de ce programme est d'améliorer la protection et la gestion des forêts du Cameroun en accompagnant le processus de décentralisation de l'Etat par le renforcement d'un réseau de forêts communales.

Cet objectif global se décline en 6 composantes :

- 1- Appui institutionnel à la création des FC
- 2- Aménager et gérer durablement les FC
- 3- Valoriser les produits de la FC
- 4- Améliorer le niveau de vie, Plan Développement Communaux
- 5- Limiter les Impacts environnementaux, lutte contre les changements climatiques
- 6- Pérennité du CTFC et Cellules de foresterie communale

Compte tenu du caractère technique des activités de ce programme, ACFCAM procède à la création d'un Centre Technique de la Forêt Communale (CTFC).

3. Présentation du CTFC

Le CTFC : Centre Technique de la Forêt Communale est le maître d'œuvre, l'organe d'exécution de ce programme. Il comprend :

Un Directeur, Un Directeur Technique, 2 Assistants Technique de la coopération allemande, 2 chefs d'antennes, un Responsable SIG/BD/Site internet, Une comptable et une secrétaire. Son siège est à Yaoundé.

4. Qu'est ce que le CTFC a déjà fait à Batouri dans le cadre de ce programme ?

Dans le cadre de ce programme, le CTFC apporte :

- Appui technique au processus de classement de la forêt communale
- Appui conseil au Maire (Atelier de formation des Magistrats municipaux, voyage coopération nord-sud)
- Renforcement des capacités de la CFC : organe technique de la commune en matière de foresterie (plusieurs sessions de formation organisées, appui technique et contributions financières et matérielle),
 - Renforcement des capacités des receveurs municipaux
 - Lobbying et plaidoyer au niveau des ministères (réserves forestières, suivi dossier etc...),
 - Mise en œuvre de projets spécifiques : projets FGSC, VIH/SIDA et genre
 - Mise en place du SIM PFNL

Appui financier du CTFC à la Commune de BATOURI : estimée à environ 120 millions de FCFA (le plus gros reste à venir)

5. Actions en cours dans la commune de Batouri par le CTFC

Mise en œuvre du projet FGSC

Contributions à la gouvernance dans la gestion des forêts communales dans le cadre du Programme d'Appui à la Foresterie Communale du Cameroun (PAF2C).

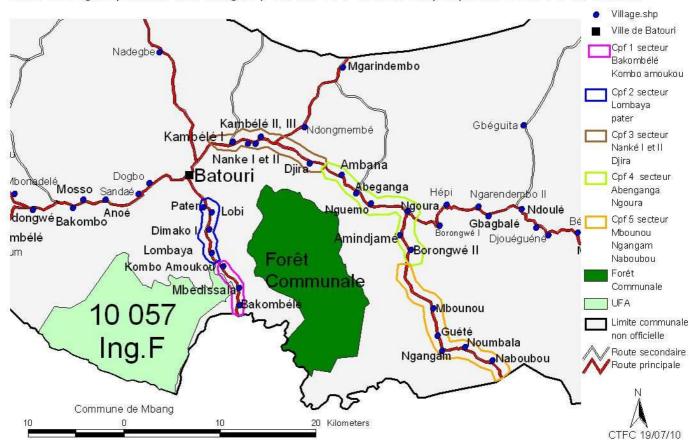
Objectif:

- Améliorer et créer un cadre pour la gestion forestière communale durable à travers l'implication soutenue des populations locales ;
- Contribuer à la révision de la législation forestière au Cameroun en faveur d'une gestion décentralisée des ressources forestières.

But du projet :

- Renforcer les capacités des acteurs de la foresterie communale
- Améliorer la concertation entre les structures locales représentatives de la population et l'exécutif communal
 - o Formation des CFC (Don de moto, équipement des CFC etc...)
 - o Préparation du processus de mise en place des CPF
 - Réunion de concertation de toutes les parties prenantes au sein de la commune (MINFOF, Sous-préfecture, chefs de villages, commune, etc.)
 - o Réunions de sensibilisation dans les villages
 - o Réunions de sensibilisation et préparation des élections dans les secteurs CPF
 - Mise en place des CPF dans les villages autour de la forêt communale

Carte de regroupement des villages pour les CPF à créer en périphérie de la FC de Batouri



Rôles des CPF

Sont considérés comme

une forme d'organisation villageoise pour la GRN;

- structures intermédiaires privilégiées entre l'administration forestière et les populations locales,
- organes de consultation, de négociation et de participation à la gestion des ressources;
- organes de représentation des populations auprès de l'administration de l'environnement et des forêts;
- Informer, animer et sensibiliser les populations des villages
- Participer à l'élaboration des plans de gestion forestière
- Participer à l'exécution des travaux en forêt:
- Surveiller et contrôler l'exploitation illégale
- participer au développement et gouvernance local
 Les Conseillers municipaux ont un rôle très important à jouer dans ces CPF

Rôle des CFC

Par contre la Cellule de foresterie communale est le service technique de la commune en matière de foresterie : Ingénieur ou technicien des eaux et forêts

- Suivi des dossiers de classement
- Suivi des activités d'aménagement (inventaire aménagement, inventaire d'exploitation, plan de sondage etc...
- Suivi des activités d'exploitation de la FC
- Coordination des activités des CPF
- Archivage des données relatives à la gestion de la forêt communale
- Rapport d'activité annuelle de la forêt communale
- Dans certaines communes de l'ACFCAM, les revenus de la forêt communale s'évaluent à plus de 70% du compte administratif.

- Activités de lutte contre le VIH

- Action en collaboration avec la GTZ Santé
- Formation des tantines
- o Formation des points focaux et/ou correspondant communal (CC) VIH
- o dépistage
- o Appui matériel

Suivi des activités des tantines, points focaux et CC

6. Actions à venir

- a. Accompagnement dans l'aménagement de la forêt communale
- b. Accompagnement dans l'exploitation de la forêt communale
- c. Renforcement des capacités des CFC et CPF

7. Rôles des conseillers municipaux

- Donner une place considérable à la foresterie communale lors du vote du budget communal ; (source de revenus, source d'emploi,
- informer / sensibiliser les communautés sur les questions de foresterie;
- Collaborer étroitement avec les CPF,
- Veiller à la bonne utilisation des revenus issus de l'exploitation forestière en faveur des populations, etc.
- Que les conseillers considèrent la lutte contre le VIH comme une urgence et y affectent des ressources nécessaires

8. Quelques défis

La continuité de l'action du CTFC au niveau communal reste un défis

- le budget communal devra prendre en compte le fonctionnement et les activités de la forêt communale et de la CFC,
 - le budget communal doit prendre en compte la lutte contre le VIH sida
 - L'exécutif communal devra penser à la stabilité des agents de la CFC
- les élites de la commune doivent faire le lobbying pour obtenir le décret de classement de la forêt communale (dossier complet a été transmis dans les services du PM depuis janvier 2010.
- la commune doit prendre en compte dans son budget, les frais de cotisation annuelle auprès de l'ACFCAM, condition nécessaire pour bénéficier l'appui du CTFC

A la suite de la présentation du CTFC, on a procédé à la seance de questions reponses qui ont permi aux participant de mieux connaître le CTFC et les actions qu'il mène auprès de leur communes.

- Reprise des travaux de la session par les conseillers municipaux,
- Election du Président de séance
- Lecture des différents rapports des commissions
- Débats et approbation du compte administartif 2009
- Mot de clôture de monsieur le Préfet

<u>Jour II</u>

- 10 heures, arrivée de monsieur le Préfet,
- Hymne national
- Vérification du quorum
- Présentation du budget 2011 par le sécretaire général de la Mairie
- Lecture des differents rapport de commissions
- Débats et vote du budget 2011
- Mot du Maire
- Mots de clôture du Préfet et signature des documents
- Fin des travaux
- 17 h 30: soirée de ngala

IV. CONCLUSION

Au terme de la mission de participation au conseil municipal de gari gombo, les résultats suivants ont été atteints :

- Dans le budget 2011 de la commune, une ligne budgétaire a été ouverte pour les activités de la forêt communale et le vih/sida,
- Les élus sont sensibilisés sur leur rôle en matière de forêt communale et sont conscient que la forêt communale est source de richesse pour leur commune,
- Les élus sont engagés à prendre à bras le corps les activités de la forêt communale
- Des actions son entreprises pour le recrutement définitif du chef de cellule comme employé communal

- Les conseillers municipaux (CM) ont mieux compris l'objectif visé par l'action du
 CTFC, et son approche d'intervention;
- Les CM sont désormais bien imprégnés du rôle qu'ils doivent jouer dans le processus
- Les CM ont été informés sur les différentes activités relatives à la foresterie communale et actuellement en cours dans la commune de Batouri
- Les CM sont sensibilisés sur la nécessité de prendre en considération la lutte contre le VIH.

Budget de contribution du CTFC à la commune

Description	Montant en FCFA
Perdiem des conseillers municipaux	191 250
Matériel de formation	30 000
Repas	42 500
TOTAL	263 750